



VILLE de BOURTH

MAIRIE DE BOURTH

3 avenue de l'Europe

27580 BOURTH

AFFICHE DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune BOURTH

se réunira, en séance ordinaire le 23 mai 2019, à 20 heures 00.

Objet de la réunion

- Tirage des jurés d'assise,
- Personnel de la collectivité territoriale de Bourth détermination du taux de promotion d'avancement de grade,
- Modification du périmètre et des statuts du SEPASE,
- Etat des produits irrécouvrables admission en non-valeur de créances éteintes,
- Aide en faveur des commerces de proximité,
- Vœu relatif aux principes et valeurs devant guider les évolutions du système de santé,
- Questions diverses.

Fait à Bourth, le 15 mai 2019

Le Maire